

Les **BONS COUPS** en DÉVELOPPEMENT DURABLE pour les **ÉVÉNEMENTS**

**SADC
+CAE**

ÉNERGIE

LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE !

- Choisir un lieu d'accueil qui démontre son engagement en développement durable et qui intègre des mesures d'efficacité énergétique (exemple : lieu bénéficiant d'un bon éclairage naturel et utilisation de lumières à basse consommation d'énergie).
- Éclairer uniquement les endroits qui ont besoin de l'être.
- Voir la possibilité d'utiliser des dispositifs qui utilisent des énergies renouvelables, plutôt que des génératrices conventionnelles (exemple : équipements solaires ou éoliens lorsque la demande énergétique est faible).

GAZ À EFFET DE SERRE

UN GESTE IMPORTANT DE SENSIBILISATION

- Sensibiliser les participants au caractère écoresponsable de l'événement en les invitant à covoiturer ou à utiliser les services de transport collectif disponibles (exemple : navettes).
- Calculer les émissions de gaz à effet de serre de tous les déplacements effectués avant et pendant l'événement.
- Compenser les émissions de gaz à effet de serre par l'achat de crédits carbone certifiés.
- Maximiser les déplacements des formateurs ou conférenciers (s'il y a lieu) en offrant la formation/conférence plus d'une fois en collaboration avec les régions avoisinantes ou des groupes différents.

MATIÈRES RÉSIDUELLES

LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, UNE ATTENTE DES PARTICIPANTS

- Faire l'inventaire des déchets potentiels avant la tenue de l'événement et prévoir des actions pour les réduire et les gérer.
- Adopter la hiérarchie des 3RV (réduire, réutiliser, recycler et valoriser). Ne pas oublier que l'idée de la réduction à la source doit toujours être privilégiée (exemple : vaisselle réutilisable, pichets d'eau, réduction au maximum des supports papier).
- Mettre en place un tri sélectif sur le site et utiliser une signalisation appropriée.
- Sensibiliser les responsables de l'offre alimentaire aux bonnes pratiques pour le tri des déchets.
- Mesurer les matières résiduelles (déchets, recyclage, compost) en vue d'établir des objectifs de réduction pour les prochaines éditions.
- Conclure une entente avec une entreprise de collecte des matières organiques (selon l'offre sur le territoire).
- Redistribuer, lorsque possible, les surplus de nourriture aux bénévoles, aux participants ou à un organisme de charité.

